

Coronavirus : Telecom Valley adapte son programme d'animation pour les semaines à venir sous un format plus digital

Face à la situation sanitaire en France et aux nouvelles mesures prises par le Gouvernement le 12 mars, Telecom Valley s'adapte et modifie l'ensemble de ses animations du mois de Mars et d'Avril.

L'association fait le choix de maintenir sous un format plus digital ces évènements et souhaite renforcer l'entraide et la solidarité avec ses membres.

Ainsi, La **Finale du Challenge Jeunes Pousses**, prévue le 25 mars, **est maintenue** grâce à un format spécialement adapté aux circonstances : les équipes finalistes soumettront au jury d'experts, une présentation vidéo de leurs projets. Ce nouveau format permettra également à l'ensemble des adhérents d'assister à ce moment fort de l'association en live via l'outil choisi par l'association

L'Assemblée Générale, grand rassemblement annuel des adhérents et partenaires de l'association, initialement prévue le 31 mars, est maintenue sous un format 100% digital. L'évènement festif et convivial de fin d'Assemblée Générale sera quant à lui reprogrammé au terme de la crise sanitaire avec notamment la présence des finalistes du Challenge Jeune Pousses.

Les **réunions de communautés thématiques** du mois de Mars sont reportées au mois de Mai 2020.

Les réunions thématiques du mois d'Avril vont également expérimenter ce nouveau format digital notamment la communauté Startups du 2 Avril et la réunion inter-communautés Data & IA et Test Qualité Logiciel, le 9 avril. Ces réunions thématiques permettront des échanges sur la situation de chaque entreprise et start ups.

En collaboration avec L'Université Cote d'Azur et Polytech Nice Sophia Antipolis, **SoFAB @ La Fabrique** sera fermé à partir de demain, Mardi 17 Mars. SoFAB reste joignable par téléphone (07 82 28 33 92) vis-à-vis de tous ses utilisateurs réguliers notamment artisans et startups pour ne pas mettre en péril leur activité.

Dans ce contexte inédit, Telecom Valley reste au contact de ses adhérents et, en étroite liaison avec les pouvoirs publics, continue de travailler à l'adaptation de son programme d'animation en fonction de l'évolution de la situation.

L'association est plus que jamais au service de ses membres et à l'écoute de leurs besoins. Dans ce cadre, elle souhaite relayer les mesures d'accompagnement suivantes pour les entreprises provenant de la Préfecture des Alpes-Maritimes, la CCI Nice Cote d'Azur et du Syntec Numérique.

Mesures d'accompagnement des entreprises

Compte tenu de la conjoncture sanitaire et de ses conséquences économiques, certaines entreprises peuvent rencontrer des difficultés. La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur a mis en place un **dispositif d'information et d'accompagnement des entreprises** qu'elles peuvent contacter dès à présent :

Tél : 04 93 13 75 73 de 8h30 à 18h00

Messagerie : allocci@cote-azur.cci.fr.

Celle-ci recense [son site web](#) les **mesures de soutien aux entreprises annoncées par le Ministère de l'économie et des finances**, les **recommandations gouvernementales en matière de conduite à tenir** en cas de suspicion de contamination et **une enquête sur l'impact de cette épidémie** sur l'activité économique du territoire.

En parallèle, le Gouvernement a diffusé un document de synthèse sur les mesures de soutien et contacts utiles pour les entreprises (en pièce-jointe).

Syntec Numérique a rassemblé des [éléments pratiques](#) pour aider les entreprises du Numérique dans leur activité dans ce contexte de pandémie.

Contact presse

Sandra DEGIOANNI

04 89 86 69 41 - s.degioanni@telecom-valley.fr